

Maussane les Alpilles le 30 octobre 2019



Commune  
de  
Maussane-les-Alpilles



Madame Alice ROGGIERO  
Maire de Mourières  
Hôtel de Ville  
13890 MOURIES

**Dép. : JS/PR/SV -**

**Objet :** Avis du Conseil Municipal relatif au Plan Local d'urbanisme arrêté le 29 juillet 2019

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal de Maussane les Alpilles par délibération 2019/10/17/04 a émis un avis favorable sur votre projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 29 juillet 2019.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jack SAUTEL



PJ : délibération 2019/10/17/04